

Fiche de données de sécurité

Édité le : 19/04/2019

Revision : SOLEVAN-1-CLP du 19/04/2019

AROME FRUITS ROUGES CT 6 MG 50/50

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

1.1. Identification de produit

AROME FRUITS ROUGES CT 6 MG 50/50

Nom commercial : AROME FRUITS ROUGES CT 6 MG 50/50

REFERENCE : **FAROM03934**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Liquide de recharge pour cigarettes électroniques.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : SOLEVAN FRANCE
2 AVENUE DES ROSES
94380 BONNEUIL SUR MARNE
Tél:01 78 12 17 17
Email :contact@solevanfrance.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit n'est pas concerné.

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS :(LégislationCLP)

ATO4 Toxicité aiguë orale 4

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS :(LégislationCLP)



Mention d'avertissement : ATTENTION

Fiche de données de sécurité

Édité le : 19/04/2019

AROME FRUITS ROUGES CT 6 MG 50/50

Revision : SOLEVAN-1-CLP du 19/04/2019

ATO4 Toxicité aiguë orale 4

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.

P330 - Rincer la bouche.

P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans ...

2.3. Autres dangers

NON CONCERNE

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Produit non réglementé.

3.1. Substances

NON CONCERNE

3.2. Mélanges

Matière	C.A.S	EINECS	Symbole danger	Pourcentage %
NICOTINE ou 3-[(2S)-1Méthylpyrrolidin-2-yl]pyridine	54-11-5	200-193-3	ATD2, AT12, ATO1, EHC2 - H300+H310, H300+H310+H330, H300+H330, H310, H411	0.6
FURANEOL (2,5-DIMETHYL-4-HYDROXY-3-FURANONE)	3658-77-3	222-908-8	EDI2, SS1A - H317, H319	0.1

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.

Contact avec les yeux : Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si trouble consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Vêtements souillés : Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

NON CONCERNE

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

NON CONCERNE

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

CO2, Poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable..

Fiche de données de sécurité

Édité le : 19/04/2019

AROME FRUITS ROUGES CT 6 MG 50/50

Revision : SOLEVAN-1-CLP du 19/04/2019

Prévention : Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

5.3. Conseils aux pompiers

Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

6. MESURES EN CAS D'ÉCOULEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

Pour les non-secouristes

A cause des solvants organiques contenus dans le mélange, éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

6.4. Référence à d'autres sections

NON CONCERNE

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.

Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Éviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les contenants fermés hors de leur utilisation.
- À l'abri de source de chaleur, rayons directs du soleil

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire, de fumer et avant de quitter le travail.

8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

8.1. Paramètres de contrôle

NON CONCERNE

Fiche de données de sécurité

Édité le : 19/04/2019

AROME FRUITS ROUGES CT 6 MG 50/50

Revision : SOLEVAN-1-CLP du 19/04/2019

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments, boissons.

Equipements de protection individuelle :

- Protection des mains : Protection non requise.
- Protection des yeux : Protection non requise.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

ASPECT :	Liquide
ODEUR :	Caractéristique
COMPOSITION :	Monopropylène glycol, Glycérine, Substances aromatisantes, nicotine (6 mg/ml), Préparations aromatisantes
DENSITE RELATIVE :	[1.12 ; 1.16]
INDICE DE REFRACTION :	[1.425 ; 1.450]
POINT ECLAIR EN C° :	> 70°C
USAGE :	POUR DENREES ALIMENTAIRES - NE PEUT ETRE CONSOMME EN L'ETAT
REGLEMENTATION :	Arôme selon règlement CEE n°1334/2008
CONDITIONS DE STOCKAGE :	En emballage clos à l'abri de la lumière, de la chaleur et de l'humidité
DATE LIMITE D'UTILISATION OPTIMALE :	24 mois

9.2. Autres informations

NON CONCERNE

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

NON CONCERNE

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Exposé à des températures élevées, le mélange peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote.

10.4. Conditions à éviter

Tout appareil susceptible de produire une flamme ou de porter à haute température une surface métallique (brûleurs, arcs électriques, fours...) sera banni des locaux.

Eviter :

- l'accumulation de charges électrostatiques
- la chaleur
- des flammes et surfaces chaudes
- l'exposition à la lumière

Fiche de données de sécurité

Édité le : 19/04/2019

AROME FRUITS ROUGES CT 6 MG 50/50

Revision : SOLEVAN-1-CLP du 19/04/2019

10.5. Matières incompatibles

NON CONCERNE

10.6. Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Information toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Informations Toxicité Aigue :

- Orale

950,03 (Déterminée)

- Inhalation

Non Déterminée

- Cutanée

Non Déterminée

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

NON CONCERNE

12.3. Potentiel de bioaccumulation

NON CONCERNE

12.4. Mobilité dans le sol

NON CONCERNE

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

NON CONCERNE

12.6. Autres effets néfastes

NON CONCERNE

13. ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés : Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

ADR : NON_REGLEMENTE

IMDG:NON_REGLEMENTE

Fiche de données de sécurité

Édité le : 19/04/2019

AROME FRUITS ROUGES CT 6 MG 50/50

Revision : SOLEVAN-1-CLP du 19/04/2019

IATA :NON_REGLEMENTE

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR : NON_REGLEMENTE

IMDG:NON_REGLEMENTE

IATA :NON_REGLEMENTE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : NON_REGLEMENTE

IMDG:NON_REGLEMENTE

IATA :NON_REGLEMENTE

14.4. Groupe d'emballage

ADR : NON_REGLEMENTE

IMDG:NON_REGLEMENTE

IATA :NON_REGLEMENTE

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : NON_REGLEMENTE

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

NON_REGLEMENTE

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

NON_REGLEMENTE

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Le produit n'est pas concerné.

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

NON CONCERNE

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

H300 Mortel en cas d'ingestion.

H300+H310 Mortel par ingestion ou par contact cutané

H300+H310+H330 Mortel par ingestion, par contact cutané ou par inhalation

H300+H330 Mortel par ingestion ou par inhalation

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de Données de sécurité selon 2001/58/CEE.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Liste des points modifiés : 3.2

8